



**Lycée ABB Luanda**

## **LA CHARTE DES PARENTS AU LYCEE ALIOUNE BLONDIN BEYE**

(Modifiée le 13 septembre 2016)

### **UN OBJECTIF COMMUN : La réussite de l'élève**

L'épanouissement de l'élève dans l'établissement scolaire et en dehors, son sens de l'effort, dépendent largement de sa motivation et de la qualité du dialogue entre l'enseignant et sa famille.

Le sentiment d'une continuité et d'une communauté d'objectifs soutient l'effort nécessaire pour une scolarité réussie tout au long de cette scolarité, c'est-à-dire de l'école maternelle au lycée, même si les échanges parents/enseignants ne sont pas de même nature selon le niveau d'étude considéré. Tout au contraire, des relations difficiles entre les adultes qui l'entourent peuvent constituer pour l'enfant ou le jeune une source de perturbation.

Ce dialogue a pour objectif une information mutuelle, la recherche d'échanges et une meilleure compréhension réciproque, fondée sur le respect et la confiance.

### **I LE DIALOGUE AVEC LES PARENTS DANS L'ETABLISSEMENT**

Le dialogue entre parents et enseignants dans une école s'établit à deux niveaux, non exclusifs l'un de l'autre.

D'une part, l'instauration d'une relation de qualité entre les parents de chaque élève et le maître de la classe contribue à une meilleure scolarisation de chaque enfant.

D'autre part, chaque année, l'ensemble des parents d'élèves sont invités à élire leurs représentants qui siègent dans diverses instances dont le « Conseil d'école », le « Conseil d'Etablissement » et le « Conseil d'Administration ».

**Il convient de tirer parti au mieux de différents temps, afin de développer de bonnes relations avec les parents :** l'inscription constitue un moment privilégié pour installer des relations de confiance entre les parents et la direction ainsi que les réunions d'information en début d'année. Dans un cadre plus festif, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année scolaire pour faciliter les échanges entre tous.

### **II L'ACCUEIL DES ADULTES DANS L'ETABLISSEMENT**

**Cadre général de l'établissement (vision de l'ensemble de l'établissement)**

La sécurité des enfants, la sérénité des enseignements, la construction de l'identité des élèves dans le contexte historique et sociétal du Lycée Alioune Blondin Beye de Luanda, en



### **Lycée ABB Luanda**

Angola, sont des éléments qui doivent être pris en compte pour établir des règles d'accueil dans l'établissement d'adultes qui ne seraient pas membres du personnel.

- Seuls les parents des élèves de la maternelle (ou tout autre personne désignée par les parents) sont autorisés à accompagner leurs enfants dans l'établissement de 7h20 à 7h45.

- Seuls les parents des élèves de la maternelle (ou tout autre personne désignée par les parents) sont autorisés à récupérer leurs enfants dans les classes à partir de 12h20 jusqu'à 12h40. Après 12h40, la récupération des élèves doit se faire dans le hall de la Maternelle et à 13h, si l'enfant n'a toujours pas été remis à sa famille, celle-ci est convoquée par téléphone pour récupérer l'enfant sur le champ. En cas de force majeure, si la famille ne peut venir récupérer l'élève immédiatement, la surveillance de l'enfant après 13h15 sera facturée à la famille.

- Le portail de l'entrée principale de l'Etablissement est **ouvert à 7h00** mais les enfants sont **sous la responsabilité exclusive des parents jusqu'à 7h20**, heure d'ouverture du portillon qui donne accès à la cour.

- Les parents (ou tout autre personne désignée par les parents) dont les enfants ont des activités périscolaires, peuvent entrer dans l'établissement **jusqu'au portillon** un quart d'heure avant la fin de l'activité pour récupérer leurs enfants. En cas de force majeure, si la famille ne peut venir récupérer l'élève, la surveillance de l'enfant après l'activité sera facturée à la famille.

- En cas d'absences répétées aux activités périscolaires, l'élève concerné sera radié des listes des participants à l'activité après information de la famille.

- De manière générale, et **en dehors de ces temps** susmentionnés, l'entrée et la circulation des parents dans l'établissement est soumise à autorisation ; un badge d'entrée doit leur être délivré à l'accueil.

- A la fin des cours, les parents (ou tout autre personne désignée par les parents) disposent d'**une tolérance de 30 mn** pour récupérer leurs enfants.

### **III SPECIFICITES ENSEIGNANTS DE LA CLASSE / PARENTS**

**Les conditions d'un dialogue dont l'objectif est de parvenir à la réussite de chaque élève**

- Le dialogue repose sur une écoute et un respect mutuel
- La rencontre enseignant/parent relève d'une invitation de l'enseignant ou d'une demande de la part des parents.
- Le lieu et l'horaire les plus appropriés sont recherchés en commun.



## Lycée ABB Luanda

### L'enseignant se comporte en professionnel de l'éducation, à l'écoute du parent

- Lors des réunions en début d'année, l'enseignant est attentif à informer les parents sur ses démarches pédagogiques.
- L'enseignant garantit une totale discrétion de l'échange.
- L'enseignant utilise un langage approprié compréhensible par le parent.
- L'enseignant veille à instaurer un climat de confiance. Le parent attend du dialogue un renforcement de son rôle éducatif
- Le parent aborde l'entretien avec confiance et en veillant à respecter l'enseignant.
- Le parent écoute l'enseignant, lui apporte son éclairage.
- L'enseignant et le parent essaient de définir en commun les moyens et les voies de progrès auxquels chacun, dans son domaine, peut contribuer.

### Comment faciliter le dialogue ?

Un interlocuteur privilégié : le Directeur d'école pour le Primaire et la Conseillère Principale d'Education pour le Secondaire. L'enseignant, comme le parent, peut se tourner vers le Directeur d'école ou la CPE qui favoriseront le dialogue.

En cas de difficulté persistante, il peut être très utile de faire appel au Proviseur qui tentera de créer les conditions d'une nouvelle relation.

**Dans tous les cas, et quelle que soit la nature de la difficulté, chacun, au nom de l'intérêt de l'élève se doit alors de faire fi de toute susceptibilité.**